

DÉCISIONS de la 1^{re} Assemblée extraordinaire de l'unité de négociation
du Centre Académique Fournier
tenue le mercredi 10 décembre 2025 à 19 h 00
par vidéoconférence

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

01.01 Que l'ordre du jour suivant soit adopté :

- 1- Mot de bienvenue
- 2- Adoption de l'ordre du jour
- 3- Adoption d'un procès-verbal
- 4- État de la situation
- 5- Élargissement du mandat de négociation
- 6- Vote du mandat

ADOPTION D'UN PROCÈS-VERBAL

01.02 Que le procès-verbal de la 3e Assemblée d'unité de négociation du Centre académique Fournier tenue le 27 mai 2025 soit adopté, sous réserve de modifications à faire parvenir à l'Alliance avant le 15 décembre 2025, auquel cas il sera soumis à nouveau à l'Assemblée pour adoption finale.

VOTE DU MANDAT

01.03 Que l'Assemblée d'unité de négociation du Centre académique Fournier (CAF) mandate le Comité de négociation d'élargir le mandat de négociation du CAF en y ajoutant la proposition patronale 1.

01.04 Que l'Assemblée d'unité de négociation du Centre académique Fournier (CAF) mandate le Comité de négociation d'élargir le mandat de négociation du CAF en y ajoutant la proposition patronale 2.

01.05 Que l'Assemblée d'unité de négociation du Centre académique Fournier (CAF) mandate le Comité de négociation d'élargir le mandat de négociation du CAF en y ajoutant la proposition patronale 3.

01.06 Que l'Assemblée d'unité de négociation du Centre académique Fournier (CAF) mandate le Comité de négociation d'élargir le mandat de négociation du CAF en y ajoutant la proposition patronale 4.

01.07 Que l'Assemblée d'unité de négociation du Centre académique Fournier (CAF) mandate le Comité de négociation d'élargir le mandat de négociation du CAF.

